# DÉPARTEMENT TARN ET GARONNE

### COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT DE CASTELSARRASIN

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## L'AN DEUX MILLE ONZE LE 15 septembre (15/09/2011)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 9 septembre, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS: M. Jean-Paul NUNZI Maire,

Mme Marie CAVALIE, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Marie CASTRO, M. Guy-Michel EMPOCIELLO, M. Rolland ROUX, Mme Hélène DELTORT, M. Bernard REDON, Adjoints,

M. Alain JEAN, Mme Eliane BENECH, M. Didier MOTHES, Mme Nicole STOCCO, M. Gérard CHOUKOUD, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, Mme Estelle HEMMAMI, M. Franck BOUSQUET, M. Abdelkader SELAM, M. Gérard VALLES, Mme Colette ROLLET, M. Gilles BENECH, Mme Carine NICODEME, Conseillers Municipaux

#### **ETAIENT REPRESENTES:**

Mme Martine DAMIANI (représentée par Mme LASSALLE), Mme Marie DOURLENT (représentée par M. JEAN), **Adjoints**,

M. Philippe CHAUMERLIAC (représenté par M. ROUX), Mme Odile MARTY-MOTHES (représentée par Mme CASTRO), Mme Nathalie DA MOTA (représentée par M. REDON), Mme Christine FANFELLE (représentée par M. BOUSQUET), M. Richard BAPTISTE (représenté par M. MOTHES), Mme Nathalie GALHO (représentée par M. BENECH), Conseillers Municipaux

## **ETAIENT ABSENTS:**

M. Guy ROQUEFORT, M. Claude GAUTHIER, M. Patrice CHARLES, **Conseillers**Municipaux

Mme STOCCO Nicole est nommée secrétaire de séance.

#### **PERSONNEL**

01 – 15 Septembre 2011
DELIBERATION PORTANT MODIFICATION ET APPROBATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur: Monsieur Le Maire

Monsieur le Maire informe l'assemblée municipale de la nécessité de modifier le tableau des effectifs afin de tenir compte de l'augmentation du temps de travail d'un agent de service aux écoles.

Aussi, propose-t-il aux membres du conseil municipal de modifier le tableau des effectifs en conséquence :

2 0 SER 2011

SCHOOL CONTRACTOR

	S SUPPRESSIONS DE POST	ES:**		CREATIONS DE POSTES	(Sida)
1	Adjoint Technique 2 <sup>ème</sup> classe	27:00	01-10-2011	∆djoint Technique 2 <sup>ème</sup> classe	28:00

- ✓ Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article L.1111-2;
- ✓ Vu la loi modifiée n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, articles 34 et 51;

## Le Conseil Municipal, après avoir entendu Monsieur le Maire et délibéré, à l'unanimité, décide:

- d'APPROUVER la suppression et la création de postes décrites ci-dessus,
- d'APPROUVER le tableau des effectifs tel qu'il résulte de ces modifications,
- d'AUTORISER Monsieur le Maire à signer les actes administratifs se rapportant à la présente délibération.

Pour copie conforme
Moissac le 16 Septembre 2011
Le Maire,

2 0 SEP 2011

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter

De la transmission en préfecture le :

De sa publication et/ou notification le :